

Sécurité incendie

## PROGRAMME DE VISITES RÉSIDENIELLES DES POMPIERS

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 11 avril 2024 –**

L'équipe de la prévention et les pompiers du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe entreprendront leurs visites résidentielles entre le mois d'avril jusqu'en octobre. Ce sont 6700 interventions de sensibilisation qui sont prévues cette année.



Les secteurs visés sont :

- Saint-Sacrement
- Saint-Joseph
- Saint-Thomas-d'Aquin
- Yamaska
- Sainte-Rosalie

Ces visites permettent de sensibiliser la population à la prévention des incendies en général et surtout de rappeler l'importance d'avoir des avertisseurs de fumée fonctionnels. De cette façon, si un avertisseur est non fonctionnel, il pourra être corrigé immédiatement ce qui évitera l'émission d'un avis d'anomalie. Dorénavant, lorsque viendra le temps de remplacer les avertisseurs de fumée à piles, ceux-ci devront être munis de piles au lithium scellées d'une durée de vie de 10 ans comme indiqué dans la mise à jour du *règlement 710 concernant la prévention des incendies*.

Voici quelques conseils d'entretien d'un avertisseur de fumée :

- Remplacez-le lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement ;
- Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année, sauf pour l'avertisseur électrique qu'il ne faut jamais ouvrir. Nettoyez l'extérieur seulement. Cela empêche que la poussière s'accumule sur les capteurs de fumée ;
- Ne peignez jamais l'avertisseur de fumée.

### Autres nouveautés

Pour s'assurer de la conformité de votre domicile, l'équipe municipale vérifiera également :

- Votre détecteur de monoxyde de carbone si vous avez un poêle à combustion ou un garage directement relié à votre résidence



- Votre extincteur portatif de type 2A: 10B: C, si vous avez un poêle à bois ou à granules.

Si le Service de sécurité incendie constate l'absence de ces appareils, vous aurez 30 jours pour en assurer l'installation.

Pour les questions relatives aux visites résidentielles, communiquez avec la Division prévention au 450 778.8300, poste 8559.